

Questions orales

C'est de moi qu'il s'agit.

... que l'allégeance politique n'a rien à voir dans le processus décisionnel, lorsque j'approuve ou rejette un projet...

Le ministre pourrait-il confirmer que M. Joe Volpe, la personne à laquelle il a parlé au sujet de la subvention, déclarait le 11 mai qu'il était le leader d'un groupe de délégués qui appuyaient la candidature du ministre à la direction du parti libéral? Le ministre pourrait-il également expliquer à la Chambre et aux Canadiens, en quoi il est moral de dépenser \$583,000 de notre argent pour acheter 25 voix de délégués au congrès?

Des voix: C'est honteux!

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je peux confirmer la première déclaration, c'est-à-dire la date à laquelle la décision a été prise au sujet de la subvention à l'alliance canadienne pour l'intégration et la culture italiennes. Je ne connaissais pas l'allégeance politique des gens qui présentaient la demande de subvention. C'est un fait.

En ce qui concerne la seconde partie de ce qu'il a dit, il me faudrait vérifier pour voir ce qu'il en est. Toutefois, lorsque la subvention a été approuvée, je n'étais pas au courant de l'allégeance politique des personnes visées.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ITALIE

M. le Président: Je signale à la Chambre la présence à la tribune d'une éminente personnalité, madame le sénateur Susanna Agnelli, ministre d'État chargé des Affaires étrangères de la République d'Italie.

Des voix: Bravo!

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'IMPORTATION D'AUTOMOBILES CORÉENNES

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, étant donné votre remontrance de tantôt, j'adresserai directement ma question au ministre chargé du Commerce international. De toute évidence, le gouvernement a déjà rejeté l'étude du groupe de travail sur l'industrie automobile parce qu'il préfère négocier des restrictions à l'égard des ventes de voitures japonaises au Canada. Par conséquent, puis-je demander au ministre comment le gouvernement peut justifier le fait qu'il encourage le dumping de voitures coréennes importées en franchise au Canada? Est-ce que cela ne risque pas de nuire aux négociations avec le Japon? Est-ce que cela ne va pas à l'encontre de la notion de justice et de libre-échange que nous préconisons au Canada?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je tiens à expliquer à Joe...

Des voix: Oh, oh!

M. Regan: ... au député que la situation est beaucoup plus complexe qu'il ne l'a laissé entendre. Comme bien d'autres pays industrialisés, le Canada a toujours accordé un tarif de préférence aux pays en voie de développement qui essaient d'améliorer leur situation. Cela a toujours été notre politique

générale. La Corée en a profité de bien des façons. Dans le passé, ce pays n'exportait pas d'automobiles au Canada. Il vient tout juste de commencer à le faire. La Pony a fait son apparition sur le marché canadien cette année et l'on prévoit que moins de 10,000 de ces voitures seront vendues au Canada pendant l'année.

Si la Corée se crée de sérieux débouchés au Canada, le gouvernement devra examiner très attentivement la façon dont le tarif de préférence favorise ce pays par rapport aux autres exportateurs de véhicules à moteur au Canada. Cela ne fait aucun doute. Pour l'instant cependant, les seules restrictions à l'importation de véhicules au Canada sont celles qui touchent le Japon vu que ce pays a accaparé une part tellement importante du marché canadien sans avoir fait le moindre investissement de taille chez nous.

Ce que nous voulons faire dans le cas du Japon, c'est poursuivre les négociations dont s'occupe le ministre de l'Industrie pour convaincre le Japon d'investir au Canada s'il doit occuper une part aussi importante du marché canadien.

Les fabricants européens d'automobiles, qui ont une part très petite de notre marché, comme les Coréens, ne sont pas assujettis à des restrictions quant à la quantité de voitures qu'ils exportent au Canada.

LES CONSÉQUENCES POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE CANADIENNE

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore au ministre. Je tiens à lui rappeler que le problème de l'emploi et du chômage demeure la principale préoccupation des Canadiens. Je me permets d'ajouter que la situation de l'industrie automobile les inquiète aussi beaucoup. Est-il juste d'importer des voitures coréennes qui se vendent ici à meilleur prix que dans leur pays d'origine? Oubliez-vous, monsieur le ministre, qu'il existe une industrie automobile canadienne et qu'elle s'inquiète des percées que font les fabricants étrangers, japonais et autres, sur notre marché national, surtout que le ministre approuve la politique gouvernementale favorisant le dumping de voitures au Canada?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, si le député m'a entendu approuver le dumping de voitures au Canada, c'est qu'il a eu des hallucinations ou qu'il n'était pas sur la bonne longueur d'ondes, à mon avis. Ce n'est absolument pas vrai. Et c'est la première fois que j'entends parler de dumping à propos du prix de la Pony coréenne.

Toutefois, en ce qui concerne la situation de l'industrie automobile canadienne, je crois que si le député prenait la peine de se renseigner auprès des principaux intéressés des grands secteurs de cette industrie, il saurait combien d'emplois y ont été rétablis grâce à la politique du présent gouvernement. On lui signalerait la hausse phénoménale des ventes de véhicules à moteur cette année par rapport à l'an dernier. Je crois qu'on lui dirait aussi que le gouvernement collabore très étroitement avec le patronat et les syndicats afin que cette industrie continue de bénéficier pendant un certain temps des garanties dont elle a besoin pour se moderniser et devenir encore plus concurrentielle que par le passé.